

INSTITUTIONS ET ORGANISMES ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)

Cet accord commercial multilatéral entré en vigueur en 1948 fixe des règles commerciales acceptées par les pays responsables de la majeure partie du commerce mondial. L'objectif premier du GATT est de libéraliser le commerce mondial. Sept séries d'entretiens (les Négociations commerciales multilatérales) ont eu lieu sous son égide. En septembre 1986, les États membres se sont entendus sur le lancement d'une nouvelle série de négociations, l'Uruguay Round. En décembre dernier, le Canada a été l'hôte d'une conférence à mi-parcours des ministres du Commerce, qui se sont retrouvés à Montréal pour faire le bilan des progrès accomplis et donner un nouvel élan aux négociations. Le GATT, dont le secrétariat se trouve au siège des Nations Unies à Genève, compte 96 États membres, y compris le Canada. Son directeur général est M. Arthur Dunkel, de Suisse.

Association internationale de développement (IDA)

L'IDA est l'organisme par l'intermédiaire duquel la Banque mondiale accorde des prêts à des conditions de faveur aux pays en développement les plus pauvres. Ces prêts à très long terme sont consentis sans intérêt, et des délais de grâce considérables sont prévus pour leur remboursement. Les fonds dont dispose l'IDA proviennent principalement de contributions spéciales des pays riches qui en sont membres. Tous les trois ans, les pays donateurs négocient des arrangements en vue de la reconstitution de ses réserves.

À la fin de 1987, le Canada avait versé 2 343 800 \$US à l'IDA.

Banque mondiale

La Banque mondiale regroupe quatre institutions : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), créée en 1945, l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI) et une nouvelle venue, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), qui a vu le jour le 8 juin 1988. L'objectif commun de ces organisations est d'aider les pays en développement à hausser leur niveau de vie, en y canalisant des ressources financières provenant des pays développés. La BIRD compte 151 États

membres, dont le Canada. Son président est M. Barber Conable, des États-Unis. La tradition veut que le président de la BIRD soit un Américain et le directeur général du FMI, un Européen.

Le Canada est représenté au Conseil des gouverneurs par son ministre des Finances, M. Michael Wilson. Le Canada se classe neuvième parmi les bailleurs de fonds de la Banque; en 1986-1987, il a versé environ 285 millions \$ à ses organisations.

Club de Paris

Le Club de Paris est un groupe informel de représentants de créanciers publics qui tient séance sous l'égide du Trésor français afin de rééchelonner le remboursement des crédits gouvernementaux directs et des prêts commerciaux garantis par l'État accordés à d'autres pays. Créé dans les années 50, le Club ne se réunit régulièrement (tous les mois) que depuis le début des années 80, alors que se sont généralisées les difficultés du service de la dette dans les pays en développement. Le Club de Paris a notamment coutume d'étaler sur une période de 10 ans le remboursement du capital et, dans de nombreux cas, de l'intérêt. Pour les pays les plus pauvres, cette période se situe maintenant entre 15 et 20 ans. En contrepartie, le pays débiteur est tenu d'adopter un programme de réforme économique (généralement conforme aux spécifications du FMI) qui lui permettra d'améliorer sa situation économique et financière et, à terme, de rembourser sa dette.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) se réunit tous les quatre ans au niveau ministériel afin d'étudier les questions économiques internationales qui influent sur les plans et perspectives de développement des pays du tiers monde. La CNUCED comprend un secrétariat permanent ainsi que divers organismes et comités qui siègent régulièrement à Genève. Convoquée en 1987, la CNUCED VII a produit pour la première fois une analyse concertée de la situation économique mondiale et a formulé certaines orientations pratiques quant aux politiques et aux mesures à prendre à l'échelle internationale.